

Prise de position de l'Assemblée générale de l'AVMP du 27 avril 2005

Revalorisation du salaire des enseignants généralistes

Considérant :

- Le fait que le salaire des instituteurs/enseignants généralistes du Canton de Vaud est le plus bas de notre pays.
- La volonté, exprimée par le Conseil d'Etat notamment dans la convention salariale de novembre 2004, de revaloriser les salaires des fonctions qui n'ont pas été réévaluées depuis 1967, dont en particulier celle des instituteurs/généralistes.
- Le retard et les incertitudes entourant la finalisation du projet de reclassification des fonctions à l'Etat (DECFO/SYSREM).

L'AVMP, réunie à Lausanne, en Assemblée générale le 27 avril 2005,
demande à la SPV et à la FSF

- de mettre tout en œuvre pour qu'une reclassification salariale des instituteurs/enseignants généralistes intervienne dans le plus bref délai ;
- de veiller à ce que le niveau de rémunération des instituteurs/enseignants généralistes vaudois puisse tendre le plus possible vers celui de leurs collègues les mieux rémunérés de Suisse romande.